

# Oui aux anciens, non aux éoliennes !

Un hommage aux grands anciens, une salve d'applaudissements pour le refus des éoliennes par le préfet, des contrariétés et des projets : 2018 sera animée et conviviale.

La cérémonie des vœux s'est déroulée dans cette ambiance familiale et conviviale, certes bien connue dans le village mais qui impressionne toujours favorablement les invités venus de l'extérieur. Deux élus locaux avaient fait un lointain déplacement cette année : les maires de... Saint-Vaast-en-Chaussée et Vaux-en-Amiénois, nouveaux venus dans la communauté d'agglomération Amiens Métropole et qui visiblement apprécient les contacts avec leur premier vice-président. Ce dernier, le maire Patrick Desseaux l'a redit dans son discours plein de verve et d'humour : « A Thézy-Glimont, je ne suis pas le même. J'ai besoin de travailler en totale confiance avec mes collaborateurs, dans une vraie cohésion et une réelle transparence. Thézy est une jolie petite commune. Nous devons rester modestes mais efficaces, mon seul souci étant votre bien-être. »

## UN HOMMAGE APPUYÉ À LA REGRETTÉE BIENFAITRICE ANDRÉE MOREL

Dans son propos, le maire a rendu un long et vibrant hommage à la regrettée doyenne du village, Andrée Morel, décédée ce 25 décembre à l'âge de 99 ans, à la maison de retraite de Villers-Bretonneux. Non seulement elle a fait don de sa maison, de dix hectares de terre et de 10 000€ à la commune mais avait fait preuve « d'une générosité exceptionnelle tout au long de sa vie », a rappelé Patrick Desseaux qui a évoqué combien elle suivait avec attention la vie de son village. Aujourd'hui, le nouveau doyen du village n'est autre que Jacques Desseaux, 92 ans, le propre père du maire.

## 2 VICTOIRE (PROVISOIRE ?) CONTRE LES ÉOLIENNES

L'autre moment d'émotion,



Le nouveau doyen du village est aujourd'hui, Jacques Desseaux, 92 ans, le père du maire Patrick Desseaux ; ici avec (de gauche à droite.) Omar Labtani, premier adjoint ; Anne-Sophie Vanpee, présidente du comité des fêtes et Claudie Pêchon, deuxième adjointe.

fortement applaudi fut l'évocation du refus par le préfet du projet de trois éoliennes. Lequel a retenu quatre arguments : l'atteinte aux « paysages remarquables » de la confluence de la Noye et de l'Avre ; le « caractère symbolique du mémorial australien » de Villers-Bretonneux ; une altération de « vues panoramiques remarquables » et une « atteinte aux intérêts de l'avifaune, aux couloirs écologiques qu'elle emprunte et aux chiroptères. »

Interrogée hier, la société H2air faisait savoir par communiqué qu'elle étudiait la possibilité de faire appel, celle-ci ayant « proposé au préfet la suppression des trois éoliennes les plus proches des habitations ».

« La salle des fêtes n'a pas été louée en décembre et janvier »

Patrick Desseaux, maire

## 3 ÉLECTIONS PARTIELLES ET NUISANCES SONORES

Au chapitre des nouvelles dont se serait bien passé le maire, deux faits ont été soulignés. Des élections municipales partielles auront lieu le 11 février (et le 18 février en cas de deuxième tour) afin de désigner quatre nouveaux conseillers. Pour être élus, les candidats devront comptabiliser 126 voix, chiffre correspondant au

quart des électeurs inscrits.

Quant à la plainte déposée par une famille riveraine concernant les nuisances sonores dues à l'usage de la salle des fêtes : « Un expert judiciaire a été désigné afin d'estimer ces nuisances et proposer des solutions afin de remédier à ces désordres. Son rapport indique que des travaux doivent être engagés : isolation du pignon, changement de sept fenêtres et d'une porte de secours, pose d'un limiteur de sons. La requête des riverains demandant de ne pas mettre en location la salle des fêtes sans que n'aient été réalisés ces travaux de mise en conformité, a été rejetée par le tribunal administratif en date du 11 décembre. Du fait de cette requête, la salle des fêtes n'a pas été louée en décembre et janvier mais elle est de nouveau mise à disposition pour les locations. Un limiteur de son a été installé », a déclaré le maire.

## 4 DES PROJETS POUR 2018

Les réalisations programmées pour 2018 ont été rappelées : aménagement de la route de Bertheucourt et de la rue de la Belle vue par le Sivom de Boves ; plantations à l'entrée du village rue de Boves ; fin des travaux rue de la gare par Amiens métropole ; extension de la salle des fêtes pour un local de rangement, renforcement de l'isolation phonique selon l'étude d'impact ; aménagement d'un complexe sportif à la résidence des Vergnes, bien que la Métropole ne finance pas ce projet ; réfection de la croix du cimetière ; création d'un columbarium ; réfection de la toiture de l'atelier communal ; nouvel aménagement de l'allée des Tilleuls pour gagner en places de stationnement et faciliter les accès à la salle des fêtes ; installation de bornes de rechargement ; mise en place du nouveau